

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 06/10/2022

CRÉATION D'UNE AIDE FINANCIÈRE AU DÉSEMBOUAGE DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE PAR LE BIAIS DES CERTIFICATS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE (CEE). ENTRE SATISFACTION ET DÉCEPTION !

À l'initiative du SYNASAV et du SYPRODEAU, une nouvelle fiche CEE vient d'être créée pour inciter les particuliers à faire faire cet acte essentiel au maintien des performances d'une installation de chauffage, à savoir : le désembouage. Cette fiche CEE « Désembouage » vient récompenser un travail de longue haleine porté conjointement par le SYNASAV et le SYPRODEAU pour démontrer les effets délétères de l'embouage sur les performances d'une installation de chauffage. Reste à redéfinir un montant qui soit à la hauteur des enjeux, ce qui n'est pas du tout le cas aujourd'hui.

Roland BOUQUET, Président du SYNASAV :
(Syndicat National de la Maintenance et des Services en Efficacité Énergétique)

« Nous ne pouvons que nous réjouir de cette nouvelle qui, si elle n'est pas pour le moment à la hauteur de nos attentes sur le plan du montant de l'aide, permet de faire reconnaître officiellement la pertinence et le rôle essentiel de la qualité de l'eau dans les performances d'une installation de chauffage basée sur une boucle à eau chaude. Cela fait maintenant des années qu'avec nos amis du SYPRODEAU nous travaillons sur cette problématique de la qualité de l'eau et sur les actions à mettre en œuvre pour éviter les effets pernicieux de l'embouage. Nos retours terrains sont sans appel, **une panne sur trois est liée à une mauvaise qualité d'eau.**

Fabrice LETENEUR, Président du SYPRODEAU :
(Syndicat national des fabricants de produits chimiques de traitement et d'assainissement de l'eau)

« C'est effectivement une très belle avancée que l'obtention de cette nouvelle fiche CEE spécifique au « désembouage ». Elle vient récompenser une étroite collaboration menée depuis des années entre les professionnels de la maintenance, représentés par le SYNASAV, et les membres du SYPRODEAU, fabricants de produits chimiques de traitement et d'assainissement de l'eau. Mais c'est avec une certaine amertume que nous constatons que pour l'instant le niveau envisagé de l'incitation financière n'est pas du tout au rendez-vous. La qualité de l'eau est au cœur de nos préoccupations respectives. S'intéresser à la qualité de l'eau du réseau de chauffage, c'est

s'attaquer à trois problématiques des réseaux de chauffage intimement mêlées : l'entartrage, la corrosion et le développement des bactéries et des algues. C'est d'ailleurs l'objet d'un groupe de travail ad hoc créé en 2014 par le SYPRODEAU pour, entre autres, définir un référentiel de base en accord avec les acteurs majeurs de la filière du génie climatique dont fait bien sûr partie le SYNASAV. Ce qui nous a permis d'éditer en 2020 un Guide technique en deux tomes qui fait référence aujourd'hui et qui est entièrement consacré au sujet. Guide auquel le SYNASAV a activement contribué.

C'est donc tout naturellement que nous nous sommes impliqués aux côtés du SYNASAV pour aller encore plus loin pour susciter l'intérêt des pouvoirs publics et solliciter la création d'une aide incitative dédiée à la réalisation du désembouage. À ce jour, il est difficile de parler d'une aide incitative au regard de ce que devrait être le montant final du CEE. L'action continue !

(1) : Tome 1-2020 : Qualité de l'eau des réseaux de chauffage pour une préservation des installations : de la conception à la maintenance - Tome 2-2020 : Traitement des eaux des circuits chauds et froids dans les bâtiments « Boucle thermique 0-110°C ». Guide disponible gratuitement en téléchargement sur le site www.syprodeau.org

Roland BOUQUET, Président du SYNASAV :
(Syndicat National de la Maintenance et des Services en Efficacité Énergétique)

« Obtenir la création d'un Certificat d'économie d'énergie n'est pas chose aisée, je peux vous l'assurer. Mais l'enjeu est essentiel quand on parle d'économies d'énergie et encore plus quand on

prône la sobriété énergétique. Restait pour nous à le démontrer aux pouvoirs publics en menant un certain nombre d'enquêtes terrain, d'études et de modélisations mathématiques.

Pour débiter, nous avons fait ce que nous savons bien faire : mobiliser nos adhérents (800 entreprises, 15 000 techniciens, 14 millions d'interventions / an) qui ont répondu présents pour participer à une campagne de mesures in-situ entre 2021 et début 2022. Cela a permis de faire des relevés directement chez les clients à l'aide notamment de caméras thermiques de dernière génération (aimablement fournies par Testo, merci à Christophe HEIL). Le bilan est sévère : **40,4 % des installations de boucle à eau chaude individuelles en France sont embouées.**

Ensuite, nous nous sommes appuyés sur des compétences reconnues par toute la filière pour mener deux études, avec les contributions actives de Roland MESKEL (AICVF), Yvonnick LE GUENNEC (Professeur agrégé au lycée La Martinière de Lyon et référent de la filière énergétique de l'Éducation nationale). Un grand merci à Cyril RADICI (Directeur général du SYNASAV) et à Romain TARDIVEL (SYPRODEAU / SENTINEL) leur implication totale à la coordination des travaux et des études.

Résultats : les modélisations mathématiques de **l'impact d'un embouage** sur un réseau de chauffage équipé d'une chaudière ou d'une pompe à chaleur démontrent une **surconsommation de 17% pour une installation équipée d'une chaudière** et de **27% pour celle équipée d'une pompe à chaleur.**

L'intégralité des résultats de ces études ont permis de constituer une fiche d'opportunité déposée auprès de l'ATEE.

À l'issue de l'instruction de cette fiche, le CSE vient de donner aujourd'hui un avis favorable.

Alors, Oui, c'est une bonne nouvelle que l'annonce de la création de cette fiche CEE « Désembouage ». Oui, c'est très positif que les pouvoirs publics aient pris conscience que la qualité de l'eau impactait sur la performance énergétique de l'ensemble du système de chauffage. Oui, c'est une excellente chose que l'on considère enfin une prestation de service comme digne de faire l'objet d'une fiche CEE. Mais quel dommage que l'on nous oppose que les règles européennes nous contraignent à une valorisation financière du CEE hors de propos. C'est un frein au développement d'une prestation de service hautement vertueuse pour la collectivité, pour nos ambitions nationales de décarbonation et pour nos impératifs de sobriété énergétique. »

Cyril RADICI, Directeur général du SYNASAV :
(Syndicat National de la Maintenance et des Services en Efficacité Énergétique)

« La mobilisation reste de mise. Nos instances restent actives pour faire en sorte que ce dossier vive. C'est une première étape de franchie. Les équipes restent mobilisées. Nous rencontrerons à nouveau les pouvoirs publics dans les tout prochains jours pour défendre la cause des économies d'énergie, qui passe indubitablement par le désembouage des réseaux de chauffage et donc par la promotion de ce service vertueux ».

Le SYNASAV : Organisation professionnelle, réunit les experts de la maintenance de l'ensemble des équipements du logement en matière de chauffage, de climatisation, de ventilation, de traitement de l'air et production d'eau chaude sanitaire (tous types d'énergies, tous types d'habitats).

Chiffres clés : 800 entreprises / 14 M d'interventions/an / 1,5 Md d'€ de CA / 16 000 salariés / 3 000 recrutements de techniciens/an / 12 M d'appareils entretenus / 6 M sous contrat / Maintenance de 90% des 5 M de logements sociaux.

Le SYPRODEAU : Organisation professionnelle au service des fabricants et applicateurs de produits chimiques destinés au traitement de l'eau, le Syprodeau regroupe 21 sociétés majeures dans ce domaine sur le plan national et international. Il assure la représentation et la défense des intérêts de la profession.

C'est un lieu d'information et de concertation avec une mise en commun d'expériences, notamment dans le domaine de la sécurité sanitaire et de la protection de l'environnement. Le syndicat est consulté dans le cadre de l'élaboration des réglementations françaises, des textes européens et des normes.

